

COMMISSION DE VENISE - LETTRE D'INFORMATION No. 03/2022

DANS CETTE NUMÉRO:

- Nominations et développements récents
- Décisions majeures de la session plénière d'octobre 2022
- Avis en préparation
- Activités coorganisées par la Commission
- Rapports & études, compilations & publications



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

I. NOMINATIONS ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS



MEMBERSHIP



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – RECONDUITS:

- **Mme Veronika BÍLKOVÁ**
Enseignante, Faculté de droit Université Charles
- **M. Tomáš LANGÁŠEK** (Substitute member)
Juge, Cour administrative suprême

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS (1/2)

NOUVEAU TYPE D'AVIS

À la suite d'une réunion du Bureau de la Commission le 22 novembre 2022, un nouveau type d'avis - les avis sur les suites données - sera préparé lorsqu'un pays ou l'organe qui avait demandé un avis, demande à nouveau à la Commission l'évaluation du texte juridique révisé à la lumière des recommandations de la Commission. Ces avis sur les suites données évalueront uniquement la conformité du texte révisé avec les recommandations précédentes de la Commission et, en règle générale, ne nécessiteront pas de visites dans les pays.

Trois de ces avis (sur la Serbie, la République de Moldova et le Kosovo) seront soumis à la Plénière pour adoption en décembre.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Commission a reçu une contribution volontaire de **62 500 € de la Suède**.

MONTÉNÉGRO



Le Monténégro traverse une crise politique et institutionnelle très profonde, se traduisant notamment par des difficultés dans la formation d'un nouveau gouvernement suite au vote de défiance du précédent gouvernement en août 2022. Le Président a opposé son veto à une loi modifiant la loi sur le Président concernant les pouvoirs du Président de nommer un Premier ministre désigné et a demandé un avis urgent de la Commission de Venise.

La Cour constitutionnelle du Monténégro n'est pas opérationnelle, le parlement n'ayant pas réussi à élire les quatre juges manquants à la majorité qualifiée. La Présidente de la Commission de Venise a publié une déclaration publique appelant à l'élection des quatre juges de la Cour constitutionnelle sans tarder. L'adoption de la loi et l'élection des juges de la Cour constitutionnelle sont à l'ordre du jour du parlement monténégrin pour le 12 décembre. L'avis urgent sera publié prochainement et sera soumis à la Plénière pour approbation en décembre.

II. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS (2/2)



DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS (2/2)

ROUMANIE



Suite à une demande de la Commission de suivi de l'APCE, la Commission a préparé un avis urgent sur trois - dans le temps - projets de loi concernant le système judiciaire de la Roumanie.

Compte tenu des discussions en cours sur la question de savoir si l'UE mettrait fin à son mécanisme de coopération et de vérification (MCV) à l'égard de la Roumanie, le ministre de la Justice a demandé que cet avis soit traité selon la procédure d'urgence.

L'avis urgent, rendu le 18 novembre 2022, a formulé plusieurs recommandations sur la manière d'améliorer les trois lois, mais il a conclu que, dans l'ensemble, elles semblaient aller dans la bonne direction.

Se référant notamment à l'avis urgent, la Commission européenne a conclu dans son rapport d'avancement sur le MCV du 22 novembre 2022 que les progrès réalisés étaient suffisants concernant les engagements d'adhésion de la Roumanie à l'UE. La coopération future et le suivi du système judiciaire et des politiques de lutte contre la corruption en Roumanie devraient être menés dans le cadre du Rapport sur l'État de droit et de la "Boîte à outils sur l'état de droit" qui s'appliquent à tous les États membres.

SERBIE



Un avis sur les deux lois mettant en œuvre les amendements constitutionnels relatifs au ministère public, ainsi qu'un avis sur les suites données à l'avis sur les lois révisées mettant en œuvre les amendements constitutionnels relatifs au système judiciaire seront soumis à la Plénière en décembre. Ces projets d'avis ont été demandés par le ministre de la Justice de Serbie. Un autre projet d'avis, plus général, sur le fonctionnement des institutions démocratiques en Serbie, demandé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe,

portant sur la législation électorale et sa mise en œuvre, sera également soumis à la Plénière en décembre.

UKRAINE



La coopération avec les autorités ukrainiennes a repris. Le 23 novembre, **l'avis urgent** sur le projet de loi modifiant la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge à la Cour constitutionnelle d'Ukraine, demandé le 10 octobre par le Président de la Verkhovna Rada, a été rendu. La Verkhovna Rada devrait adopter prochainement la loi révisée à la suite des recommandations de la Commission.

Les travaux sur la loi ukrainienne relative à la prévention des menaces à la sécurité nationale, associées à une influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique significatif dans la vie publique (oligarques) ont repris.

III. DÉCISIONS MAJEURES DE LA SESSION PLÉNIÈRE D'OCTOBRE 2022



La Commission de Venise a tenu sa **131e session plénière** à Venise, à la Scuola Grande di San Giovanni Evangelista, **les 21 et 22 octobre 2022**, et **a adopté des avis portant sur :**

- la loi sur la création et le fonctionnement du Médiateur d'Andorre ;
- la réforme constitutionnelle du Bélarus et sa conformité aux normes du Conseil de l'Europe - l'avis final;
- le projet d'amendements à la loi sur le système judiciaire concernant l'inspectorat du Conseil supérieur de la magistrature de Bulgarie;
- les projets d'amendements au Code de procédure pénale et à la loi sur le système judiciaire de Bulgarie ;
- le projet de loi constitutionnelle sur le Commissaire aux droits de l'homme du Kazakhstan;
- les amendements au Code des services des médias audiovisuels et à certains actes normatifs incluant l'interdiction des symboles associés et utilisés dans les actions d'agression militaire de la **République de Moldova**;
- la clarté des dispositions relatives à la lutte contre les activités extrémistes et sur l'infraction d'enrichissement illicite (conjointement avec l'OSCE/BIDDH) - les mémoires *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la **République de Moldova**;
- le projet de loi sur la Cour suprême de justice de la République de Moldova - l'avis conjoint avec la Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit du Conseil de l'Europe (DGI);
- le projet de code électoral de la République de Moldova (conjointement avec l'OSCE/BIDDH);
- le projet d'amendements constitutionnels concernant le système électoral du Mexique;
- les trois projets de loi mettant en œuvre les amendements constitutionnels relatifs au pouvoir judiciaire en Serbie;
- les questions liées à l'élection et à la discipline des membres du Haut Conseil de la Justice d'Ukraine - le mémoire *amicus curiae* conjoint avec la DGI.

La Commission **a également adopté** les commentaires sur la Recommandation 2235 (2022) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe : « **Défis récents à la sécurité en Europe : quel rôle pour le Conseil de l'Europe ?** » suite à la demande du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La Commission **a entériné les avis urgents sur :**

- le projet de loi sur les amendements au Code de procédure pénale adoptés par le Parlement de la **Géorgie** le 7 juin 2022, rendu le 1er août 2022;
- les projets d'amendements au Code pénal de **Türkiye** concernant la disposition sur les «informations fausses ou trompeuses», rendu le 7 octobre 2022 (conjointement avec la DGI);
- le projet de loi sur le référendum local en Ukraine, rendu le 10 février 2022 (conjointement avec l'OSCE/BIDDH).

TOUTES LES DÉCISIONS DE LA PLÉNIÈRE D'OCTOBRE 2022

III. AVIS EN PRÉPARATION (PAR L'ORDRE DE L'ENREGISTREMENT)

1/2



- **1101/2022 - ARMÉNIE – Avis conjoint avec la Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur les projets d'amendements au Code judiciaire**

Demande : ministre de la Justice - 25/08/2022

Adoption : 12/2022

- **1103/2022 - BOSNIE-HÉRZÉGOVINE – Mémoire *amicus curiae* sur la question de la révision en appel au sein de la Cour d'état**

Demande : Cour constitutionnelle - 13/09/2022

Adoption : à définir

- **1104/2022 - BOSNIE - HÉRZÉGOVINE – Avis sur le projet de loi sur les tribunaux**

Demande : ministre de la Justice - 30/08/2022

Adoption : à définir

- **1105/2022 - ROMANIE – Avis sur les projets de lois concernant le système judiciaire**

Demande : Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire, Commission de suivi

Publication : 18/11/2022

Entérinement : 10/2022

- **1106/2022 – SERBIE - Avis sur deux projets de loi mettant en œuvre les amendements constitutionnels concernant le ministère public**

Demande : ministre de la Justice - 12/09/2022

Adoption : 12/2022

- **1107/2022 – GÉORGIE - Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur des projets d'amendements au Code électoral et à la loi sur les associations politiques de citoyens**

Demande : Président du Parlement - 10/10/2022

Adoption: 12/2022

- **1108/2022 - ARMÉNIE – Mémoire *amicus curiae* sur certaines questions relatives à la loi sur la confiscation des biens d'origine illicite**

Demande : Président de la Cour constitutionnelle - 12/09/2022

Adoption: 12/2022

- **1109/2022 – UKRAINE - Avis sur le projet de loi « Portant modification de certains actes législatifs de l'Ukraine visant à améliorer la procédure de sélection compétitive des candidats au poste de juge de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine »**

Demande : Président du Parlement - 10/11/2022

Publication: 23/11/2022

Entérinement : 12/2022

III. AVIS EN PRÉPARATION (PAR L'ORDRE DE L'ENREGISTREMENT) 2/2



- **1110/2022 - MONTÉNÉGRO - Avis sur le projet de modifications de la loi sur le Conseil de la Magistrature et les juges**

Demande : ministre de la Justice - 11/10/2022

Adoption: 12/2022

- **1111/2022 - MONTÉNÉGRO - Avis urgent sur les amendements à la loi sur le président du Monténégro**

Demande : Président - 09/11/2022

Publication: 09/12/2022

Entérinement : 12/2022

- **1112/2022 - SERBIE - Avis sur les suites données à l'avis sur trois projets de loi mettant en œuvre les amendements constitutionnels sur le pouvoir judiciaire**

Demande : ministre de la Justice - 15/11/2022

Adoption: 12/2022

- **1113/2022 - KOSOVO - Avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi N°08/L-121 sur le Bureau d'État pour la vérification et la compensation des actifs injustifiés**

Demande : Président de l'Assemblée du Kosovo - 18/11/2022

Adoption: 12/2022

- **1114/2022 - RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA - Avis conjoints sur les suites données à l'avis conjoint sur le projet de loi sur la Cour suprême de justice**

Demande : ministre de la Justice - 11/11/2022

Adoption: 12/2022

- **1115/2022 - RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA - Mémoire *amicus curiae* sur la déclaration d'inconstitutionnalité d'un parti politique**

Demande : Présidente de la Cour constitutionnelle *ad interim* - 17/11/2022

Adoption: 12/2022

IV. ACTIVITÉS COORGANISÉES PAR LA COMMISSION



- 25/10/2022 - Vilnius, LITUANIE

« DE LA CONSTITUTION NATIONALE AU CONSTITUTIONNALISME TRANSNATIONAL - CONFÉRENCE INTERNATIONALE »

La Cour constitutionnelle de Lituanie, en coopération avec la Commission de Venise, a organisé une conférence internationale à l'occasion du 100e anniversaire de la Constitution de 1922 et du 30e anniversaire de la Constitution de 1992 de la République de Lituanie.

[Plus d'information](#)

- 14-15/11/2022 - Strasbourg, FRANCE

«INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTÉGRITÉ ÉLECTORALE » - 19E CONFÉRENCE DES EMBS

En liant les concepts d'intelligence artificielle et d'intégrité électorale, la 19e Conférence des EMBS a visé :

- à évaluer l'impact de l'utilisation des systèmes d'IA dans l'organisation et la conduite des processus électoraux,
- à évaluer l'impact de l'utilisation des systèmes d'IA sur le travail des administrations électorales, ainsi que
- les leçons à en tirer.

[Plus d'information](#)



- 22-24/11/2022 - Rabat, MAROC

« TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE » : 16ÈME SÉMINAIRE UNIDEM MED

Environ 70 experts internationaux et hauts fonctionnaires du Sud de la Méditerranée (Égypte, Jordanie, Maroc, Palestine* et Tunisie) ont été invités à présenter leur expérience et à échanger leurs points de vue lors du séminaire.

[Plus d'information](#)

ACTIVITÉS À VENIR

- 8-9/12/2022 - Astana, KAZAKHSTAN

« PROCÈS CONTRADICTOIRE ET ÉGALITÉ DES ARMES DANS LES PROCÉDURES PÉNALES - CONFÉRENCE INTERNATIONALE » (HYBRID)

- 13 - 15/12/2022 - Le Caire, EGYPTE

UACCC - 16ÈME COMITÉ SCIENTIFIQUE & 11ÈME SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE

- 12/12/2022 - Budapest, HONGRIE

« ELECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉFÉRENDUM ORGANISÉS LE 3 AVRIL 2022 » - WEBINAIRE POST-ÉLECTORAL (EN LIGNE)

RAPPORTS & ÉTUDES À VENIR

- **RAPPORT SUR LES MESURES PRISES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE À LA SUITE DE LA CRISE DU COVID-19 ET LEUR IMPACT SUR LA DÉMOCRATIE, L'ÉTAT DE DROIT ET LES DROITS FONDAMENTAUX – RAPPORT FINAL**
- **PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA DÉMOCRATIE DANS LA GOUVERNANCE DE L'UNION, EN PARTICULIER LA SÉPARATION DES POUVOIRS, LA RESPONSABILITÉ ET LES FREINS ET CONTREPOIDS - ÉTUDE**
- **FÉDÉRALISME ET BICAMÉRALISME - ÉTUDE**

COMPILATIONS À VENIR

- **VÉRIFICATION DE L'INTÉGRITÉ DES JUGES ET DES PROCUREURS**
- **JUSTICE CONSTITUTIONNELLE (MISE À JOUR)**
- **PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES (MISE À JOUR)**

PUBLICATIONS



- **E-BULLETIN DE JURISPRUDENCE CONSTITUTIONNELLE - [NUMÉRO 2022/1](#)**

Soyez informé des arrêts les plus importants rendus récemment dans le domaine de la justice constitutionnelle dans le monde. Vous recevrez trois fois par an une sélection de résumés de qualité en anglais/français de la jurisprudence clé des juridictions internationales des droits de l'homme et d'une centaine de juridictions participantes.

Abonnez-vous ici :

<https://www.venice.coe.int/files/bulletin/eBulletin-subscription.html>



La Commission européenne
pour la démocratie par le droit

La Commission de Venise
du Conseil de l'Europe

Suivez-nous sur Twitter:

@VeniceComm (anglais)
@commission_de (français)



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

www.venice.coe.int